

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 31 janvier 2023.

PROPOSITION DE LOI

visant à adapter les périodes d'affiliation des intermittents du spectacle aux réalités ultramarines,

(Renvoyée à la commission des affaires sociales, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Frédéric MAILLOT, Soumya BOUROUAHA, Moetai BROTHERSON, Jean-Victor CASTOR, Steve CHAILLOUX, André CHASSAIGNE, Pierre DHARRÉVILLE. Elsa FAUCILLON. Sébastien JUMEL. Emeline K/BIDI. Tematai LE GAYIC, Karine LEBON, Jean-Paul LECOQ, Yannick MONNET, Marcellin NADEAU, Stéphane PEU, Davy RIMANE, Fabien ROUSSEL, WILLIAM, SANSU, Jean-Marc TELLIER, Jiovanny Sylvain CARRIÈRE, WULFRANC, Jean-Hugues RATENON, ARENAS. Jean-François COULOMME, Sylvie FERRER. GAILLARD, Andrée TAURINYA, Sarah LEGRAIN, Élisa MARTIN, Nadège ABOMANGOLI, Sébastien DELOGU, Emmanuel FERNANDES, Johnny HAJJAR, Philippe NAILLET, Isabelle SANTIAGO, Christine PIRES BEAUNE,

députés.